



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : tatiana.boyon@cote-dor.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 25 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Ouche et Montagne

Si protocole de préfiguration : date de signature : 21 juillet 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: CC Ouche et Montagne, nature: CC, SIREN: 200039055
- Nom: Côte-d'Or, nature: département, SIREN: 21

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- Projet alimentaire territorial
- Données INSEE

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- France services
- Conseillers numériques France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Orientation 1 : Forger une identité partagée du territoire et conforter le positionnement de la CC ouche et Montagne
- Créer un territoire de cohésion malgré les disparités

- Développer les politiques de communication pour favoriser l'expression d'une démocratie participative
- Coordonner les projets d'aménagements et réduire la fragmentation et l'isolement d'une partie du territoire
- Un territoire de liaison entre la Métropole Dijonnaise et l'Auxois-Morvan
- Assurer une connexion avec les territoires voisins
- valoriser le tourisme et la culture comme vecteur de développement et de dynamisme
- protéger l'environnement, la biodiversité et les paysages vecteurs de l'image du territoire
- Orientation 2 : Organiser et développer le territoire de manière équilibrée et solidaire en valorisant un cadre de vie rural remarquable
- lutter contre les effets de la périurbanisation
- maîtriser la croissance et faciliter l'ancrage des enfants du pays
- Encadrer, diversifier et répartir l'offre en logements
- Aménager les centre-bourgs
- Limiter l'artificialisation des sols
- Limiter et restreindre les disparités via un rééquilibrage du territoire
- tenir compte des disparités et du vieillissement de la population
- favoriser le développement des équipements, du numérique et des services publics pour desservir tout le territoire
- s'inscrire en tant que territoire de transition énergétique
- soutenir le développement des énergies renouvelables, positives et la rénovation énergétique des bâtiments
- Encadrer les politiques de mobilité
- contribuer à l'émergence de filières innovantes et de proximité
- réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Orientation 3 : Répondre aux besoins de la population d'aujourd'hui et de demain
- maintenir la population sur place et créer du lien social
- développer le lien social via l'économie de proximité et le tissu associatif
- prendre en compte les besoins de la population
- veiller à l'adéquation de l'offre et de la demande d'emplois
- Valoriser le patrimoine urbain et la biodiversité
- maintenir la nature en ville
- prendre en compte les risques naturels présents sur le territoire
- Repositionner l'eau au coeur de la stratégie du territoire
- maîtriser les capacités d'alimentation en eau potable
- réduire et limiter les risques de pollution
- préserver les ressources naturelles et le milieu hydrographique

- Valoriser le canal de Bourgognel

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Tourisme durable
- Organisation des déplacements
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Santé et soins
- Commerce, artisanat de proximité
- Accès à un logement de qualité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Usages et inclusion numériques
- Education
- Formation professionnelle
- Transports en commun
- Restauration et alimentation durable
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Economie sociale et solidaire
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Emploi et Insertion
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Sensibilisation et animation de la transition

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 53

Gouvernance et évaluation

composition du COFIL :

- Nom: CC Ouche et Montagne, nature: CC, SIREN: 200039055
- Nom: Bourgogne-Franche-Comté, nature: region, SIREN: 27
- CAF
- Nom: SM du pays de l'Auxois et du Morvan côte d'orien, nature: PETR, SIREN: 200048544
- Nom: Côte-d'Or, nature: departement, SIREN: 21

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : aucune

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COFIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CAF, Caisse des Dépôts, Banque des Territoires, et Côte-d'Or

Démarches de co-construction du CRTE : Ateliers et Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€